

jours à fur et à mesure. Si nous manquons d'argent, restreignons nos besoins en conséquence."

La diarrhée chez les veaux.

M. Mathieu de Dombasle, au sujet des veaux qu'on élève, donne le conseil suivant pour ceux atteints de la diarrhée : — comme il doit nécessairement intéresser tous les cultivateurs, nous croyons devoir leur en faire part.

"La diarrhée est à peu près la seule maladie à laquelle les veaux soient sujets pendant l'engraissement, ou la période qui précède le sevrage. Si l'on y remédie pas promptement, l'animal perd l'appétit et cesse de profiter. On a indiqué un grand nombre de remèdes contre cette maladie. Je n'en ai jamais employé qu'un, qui a toujours été suivi d'une prompte guérison ; il consiste à ne donner aux veaux malades que du lait coupé avec de l'eau d'orge. Cette dernière se prépare de la même manière que pour les tisanes destinées aux hommes, c'est-à-dire en faisant bouillir cinq à six pintes d'eau avec une pinte d'orge. On jette la première eau aussitôt que le grain est crevé, et on en ajoute de nouvelle, qu'on laisse bouillir pendant une heure au moins. Les veaux refusent quelquefois de boire le lait auquel on a mêlé une portion considérable d'eau d'orge ; on commence alors par ne mettre qu'un quart de cette dernière, puis on augmente la proportion jusqu'à moitié ou les deux tiers, si la maladie se prolonge. On ne remet le veau au lait pur que lorsque la diarrhée a totalement disparu."

L'âge du cheval.

Le moyen certain de reconnaître l'âge d'un cheval passé huit ans, consiste dans une ride à la partie supérieure de la paupière ; ainsi chaque année il se produit une ride nouvelle. Cette découverte est d'autant plus importante, qu'elle permet de reconnaître l'âge exact d'un cheval à un moment où, jusqu'à ce jour, le maquignonnage avait beau jeu.

Moyen de connaître si un cheval est maltraité.

La connaissance d'un procédé fort simple pour arriver à un bon jugement de la conduite que peuvent tenir à l'égard des chevaux, ceux qui sont chargés de les soigner ou de les mener est très-importante, car l'homme qui se fait aimer de ses animaux obtient un bon service, et prévient souvent des pertes et même de graves accidents.

Nous appelons donc toute l'attention des propriétaires de chevaux sur le procédé suivant d'un M. Convert, pour apprécier la manière dont étaient traités ses chevaux par ses engagés : "Si les chevaux, dit-il, recherchent leur conducteur, s'ils s'approchent de lui avec confiance, c'est bien, je suis content ; mais s'ils cherchent à l'éviter et semblent se mettre en garde à son approche, je n'attends pas davantage, et vite je m'informe pour trouver un autre garçon, celui-là ne me convient pas, car je suis sûr qu'il maltraite mes chevaux."

La conséquence que tire M. Convert de l'accueil que l'animal fait à celui qui en a le soin est fort juste ; elle est d'une vérité frappante, et encore sur cent propriétaires de chevaux, il y en a peut-être tout au plus un qui en fasse un principe.

Choses et autres.

Travaux du mois de mars.—**Moutons.** Dans ce mois ici seulement doit commencer l'agnèment : la température se radoucit et les agneaux n'ont pas autant à souffrir des intempéries que dans les mois précédents. Lorsque le temps de l'agnèment approche, il est bon de séparer, si on le peut, les bêtes qui ne sont pas pleines, et mettre les brebis qui annoncent un agnèment prochain, dans un enclos séparé, attention que l'on devra prendre surtout le soir. Il peut arriver deux choses, ou que l'agneau d'une brebis, trop malade en mettant bas ou après avoir mis bas, s'éloigne de sa mère, en tête une autre, ou reste abandonné au milieu du troupeau, ou bien que la brebis souffrante soit tétée par un autre qui profite de sa faiblesse, de manière que le sien, après être né, ne trouve plus rien au pis : c'est à

quoi on parera en mettant dans un enclos les brebis qui doivent agneler la nuit. Cette séparation est surtout nécessaire lorsque les brebis font leurs agneaux plus tard que les autres : alors on a à craindre qu'un agneau fort ne fruste le nouveau-né du lait de sa mère. Il n'est pas rare encore de voir un agneau téter une brebis qui vient de mettre bas, en passant entre ses jambes de derrière. Les suites de l'agnèment, dont il s'imprègne, trompent la brebis, qui l'adopte, ou seul ou concurremment avec le sien.

C'est au moment de la naissance d'un agneau qu'il importe de veiller ; quand il a pris de la force, il se tire d'affaire soit en s'adressant toujours à sa mère, soit en tétant d'autres brebis dont les agneaux tètent aussi d'autres mères que les leurs.

Quand une brebis n'a point de lait, ou vient à mourir en agnellant ou peu après, on doit donner son agneau à un autre qui a perdu le sien ou qui peut en allaiter deux ; si une mère faible met bas deux jumeaux, on lui en retire un, ou pour qu'une autre brebis le nourrisse, ou pour lui faire boire du lait au moyen d'un biberon.

Les soins à apporter quant à l'agnèment des brebis ne se bornent pas à ceux que nous venons d'exposer. Il ne faut pas non plus négliger de traire les brebis dont le pis engorgé est si douloureux, qu'elles ne veulent pas se laisser téter, ou d'appliquer dessus des topiques relâchants, en faisant boire du lait à l'agneau, qu'on ne donnera à la mère que quand elle sera soulagée, ni d'amener à suppuration les abscesses lacteux qui se forment au pis, et de les ouvrir quand ils sont à maturité, ni d'ôter la laine de celle qui en ont auprès des mamelons, afin que l'agneau tète facilement et n'avale pas cette laine, capable de former des boules de poile dans ses estomacs, ni d'exprimer un peu de lait des mamelons pour en faire sortir des matières qui les obstruent, surtout quand les bergeries n'ont pas de la litière souvent renouvelée.

Lorsqu'une mère ne lèche pas son agneau naissant, il faut pour l'y déterminer, lui jeter sur le dos un peu de sel ; si elle s'y refuse, il faut essayer l'agneau avec du foin.

Ce qu'il faut pour le succès d'une bergerie est d'amener à bien le plus d'agneaux possible d'un nombre déterminé de brebis. Et ce n'est que par une attention vigilante que l'on pourra y arriver.

Il ne suffit pas non plus d'avoir bien nourri les mères pendant leur gestation, il faut encore les bien nourrir quand elles ont mis bas, afin de leur procurer plus de lait et de donner par là aux agneaux les moyens de prendre un plus grand et plus prompt accroissement.

En plusieurs endroits les cultivateurs mettent les premières agneaux à l'engraissement pour être livrés à la boucherie vers le temps des pâques. Dans ce cas, outre le lait de leur mère, on doit leur donner du lait de vache mêlé avec une bouillie de farine de sarrasin ou mieux de blé d'inde. Six semaines à deux mois de ce régime font de très-bons agneaux livrables pour la boucherie.

On peut aussi, dans le cours du mois de mars, mettre à l'engrais des moutons qui seront vendus à un prix élevé au mois de mai. Pour que ces moutons prennent graille facilement, on ne doit pas forcer sur le foin ; beaucoup de racines, du grain moulu, du pain de lin, sont nécessaires pour réussir dans cette opération.

Porcs.—Très-souvent les truies commencent à mettre bas dans ce mois ; mais, pour certaines localités, cette époque nous paraît prématurée. Lorsque le temps du part des truies est arrivé, il faut un soin vigilant de la part de ceux qui en ont la garde, surtout à l'égard des truies qui dévorent leurs petits. Pour éviter que les truies ne contractent cette habitude, on doit veiller exactement à l'instant du part, et les empêcher de dévorer l'arrière-faix, ce qui les exciterait à porter leur voracité sur leur progéniture.

Lorsqu'on prévoit qu'une truie va mettre bas, on doit aussi lui retirer toute la grande paille, et ne lui laisser qu'une litière peu abondante et composée de paille courte, parce que les petits nouvellement nés se cachent sous la grande litière, la mère les écrase souvent sans les apercevoir. La truie qui met bas doit toujours être logée seule ; et la personne qui la soigne ne doit la quitter qu'après la naissance de tous les petits, et après qu'elle a enlevé l'arrière-faix. Une truie, en la supposant même très-